

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 20 juin 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 juin 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Jacques COUDOUR à Patrick SAUZEDDE
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Carine BRODIN, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY.

Conseillères suppléantes ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DÉCISION MODIFICATIVE n°1 - BUDGET ZA MATUSSIÈRE

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

4

Total votants :

51

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1,
Vu l'instruction M14 pour le budget annexe ZA Matussière,
Vu la délibération 20190411-36 du 11/04/2019 approuvant le budget primitif 2019.

Considérant qu'il convient de procéder à des modifications budgétaires pour la réalisation des travaux de raccordement des réseaux nécessaires à la commercialisation de plusieurs lots de la zone d'activité.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
 Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
 • **Approuve** la décision modificative telle que figurant ci-dessous :

Fonctionnement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
011 'Charges à caractère général'	144 000,00 €
605 'Achats de matériel, équipements et travaux'	144 000,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>144 000,00 €</u>

Fonctionnement, recettes

Chapitre	Montant en euros
70 'Produits de services, du domaine et ventes diverses'	144 000,00 €
7015 'Ventes de terrains aménagés'	144 000,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>144 000,00 €</u>

TOTAL VOTANTS : 51	Conseillers présents : 47	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon